



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021 ET PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021-2030 DE L'ARRONDISSEMENT DE L'ÎLE-BIZARD-SAINTE-GENEVIÈVE

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 144.6 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*, qu'une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement sera tenue **LE MARDI 6 OCTOBRE 2020 À 19 HEURES**, à huis clos, afin d'adopter le budget de fonctionnement 2021 de l'arrondissement et le programme décennal d'immobilisations pour les années 2021 à 2030 de l'arrondissement.

Lors de cette séance extraordinaire, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget de fonctionnement et le programme décennal d'immobilisations.

Toute personne intéressée désirant s'exprimer à ce sujet, peut transmettre ses questions et/ou commentaires par courriel, à l'adresse : communications.ibsg@ville.montreal.qc.ca en indiquant dans l'objet « **Budget 2021 et PDI 2021-2030** ».

**FAIT à Montréal,
Arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève,
ce vingt-deuxième jour du mois de septembre deux mille vingt**

La secrétaire d'arrondissement substitut
Edwige Noza